

Lettre du 22 septembre 2022

ABAYAS ET KAMIS : LES PERSONNELS DE DIRECTION ATTENDENT DES DIRECTIVES CLAIRES

Dans une interview au quotidien, le 26 juin dernier, pour répondre à la question de savoir comment sont traitées les situations du phénomène des abayas, le ministre de l'éducation nationale a répondu « il y a parfois des éclats comme au lycée Charlemagne à Paris (*le 16 juin, une CPE a refusé une candidate voilée au bac, déclenchant un incident*) mais on procède localement, avec l'expérience et le bon sens des équipes pédagogiques. Cela peut aller jusqu'au conseil de discipline si la tenue s'inscrit dans une démarche religieuse et contrevient à la loi de 2004. On négocie aussi avec les jeunes. Car, quand on est ado, on aime provoquer. La tenue ne signifie pas nécessairement un engagement dans une démarche religieuse »

La réponse semble bien peu à la hauteur des attentes des chefs d'établissements confrontés à ce problème qui ne s'est pas atténué depuis la rentrée, bien au contraire.

Nous ne pouvons pas traiter ce type de situation uniquement par « le bon sens des équipes », ce sont des directives claires qu'attendent les personnels de direction pour savoir si ce genre de tenue est autorisé dans les EPLE ou pas. Un conseil des sages de la laïcité a été constitué il y a quelques mois, il semble être l'instance parfaitement adaptée pour analyser la situation.

Indépendance et Direction attaché à une laïcité respectueuse des droits mais aussi des devoirs de chacun, attend du ministre un positionnement clair, précis, sans ambiguïté, pour ne pas, encore une fois, laisser seuls les personnels de direction sur le terrain.

En l'attente, **Indépendance et Direction** recommande aux collègues de signaler systématiquement les situations qu'ils rencontrent à leur DASEN, afin de faire remonter l'information.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : VOTEZ POUR Indépendance et Direction !

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

[ADHÉRER à ID-FO](#)